

# grains d'Avoine



**EN SUPPLÉMENT**  
dans ce numéro  
votre cahier de jeux

**Budget**  
pages 4 et 5

**La nouvelle  
équipe municipale**  
pages 6 et 7

**Les travaux réalisés  
et en cours**  
pages 8 et 9

Retrouvez toute  
l'actualité de la ville sur  
[www.ville-avoine.fr](http://www.ville-avoine.fr)



**Avoine**



## Mot du Maire

**V**oici le premier numéro du magazine de la nouvelle mandature 2020-2026.

Je me réjouis de ma réélection et vous remercie pour la confiance que vous m'avez accordée et renouvelée.

Ce scrutin s'est déroulé en début de crise sanitaire et a obligé la nouvelle mandature à débiter dans un contexte particulier. En effet, bien qu'élue en mars, son installation officielle n'a pu être réalisée que le 23 mai dernier.

La précédente équipe et la nouvelle équipe se sont malgré tout mobilisées durant cette période afin de faire face à la crise et d'être présentes pour les habitants. Je souhaitais remercier l'ensemble des élus et des services municipaux pour leur soutien dans cette période difficile.

Le Conseil Municipal s'est déjà réuni à trois reprises et a commencé son travail avec énergie.

Vous pourrez découvrir dans ce bulletin un focus sur les travaux réalisés et à venir, le budget, la vie scolaire et sur la solidarité qui a animé notre commune ces derniers mois.

Une présentation de la nouvelle équipe municipale vous est également proposée.

Nous avons dû nous résoudre à annuler les manifestations phares de l'été comme le Festival, le Podium, la fête Républicaine, et nous le regrettons. En revanche, nous nous mobilisons pour maintenir celles de septembre afin d'avoir le plaisir de se retrouver lors du forum des associations et de Dimanche à la Campagne.

Nous avons pensé à une petite surprise que vous retrouverez dans ce bulletin. En effet, les services événementiel, culturel, communication et sports vous ont concocté pour cet été un petit cahier de jeux et d'activité pour toute la famille. J'espère que vous apprécierez cette nouveauté.

Je vous souhaite un bel été.

Au plaisir de vous retrouver à l'occasion de nos prochains événements...

**Le Maire, Didier Godoy**

## Sommaire

03

### VIE LOCALE

- De la boulangerie à la restauration
- Un petit bout de Crète à Avoine
- Un soutien à l'économie locale en continu, pendant et après la crise

04 À 12

### VIE MUNICIPALE

- Budget
- La nouvelle équipe municipale
- Travaux réalisés et à venir
- Solidarité Covid
- Discours du Président de la République à l'occasion de la commémoration du 8 Mai 1945

### ENCART CAHIER DE JEUX

- Quizz, mots mêlés, jeux de logiques, coloriage
- Pour les enfants : jeu des 7 erreurs, devinettes
- Exercices d'entretien physique

13

### VIE SCOLAIRE

- Le confinement et l'école
- Place au sport !

14-15

### INFOS PRATIQUES

- Attention aux bruits
- Opération tranquillité "vacances"
- Règles de bonnes conduite
- Canicule

15

### EXPRESSION LIBRE

- Avoine Ensemble

Directeur de la publication : Didier GODOY • Rédactrice en chef : Brigitte BERTAULT  
Rédaction et coordination : Anne Léger-Louiche  
Conception : OTC • Imprimeur : Graphic Rivière

Crédits photos :  
Anne Léger-Louiche, Noémie Vezin, Jean Dutour, Laurent Teillet, Proludic, service Restauration scolaire, ERCA-Lab, Ecole Maternelle Henri Matisse, Benoit Fourasté



Document imprimé sur papier PEFC qui participe et favorise la gestion durable des forêts.

Remerciements aux élus, aux écoles, aux associations et aux services qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin.





## De la boulangerie à la restauration

Vanessa Lemesle à l'origine boulangère de métier, se lance dans le défi de la restauration en reprenant le restaurant nommé anciennement « Ton Resto ».

Pour cela, Vanessa a mis

son coup de patte : nouveau nom, nouveau concept et ça donne Le Hangar qui a ouvert ses portes début juin.

Accompagnée de Charlotte, Ludivine et Frédéric, ils vous accueillent du lundi au

vendredi, le midi à partir de 11h30. De la cuisine traditionnelle, de bons produits cuisinés simplement : grill, rôisserie,... en formule à volonté de l'entrée au dessert. Un restaurant dans un entrepôt au look rétro industriel plein de charme. Ils ont également rénové une ancienne caravane qui servira prochainement de vente à emporter. Du fait maison, de la qualité, cette équipe dynamique vous accueille avec le sourire, tout est fait pour passer un bon moment à la pause déjeuner.

### Infos pratiques :

Du lundi au vendredi tous les midis à partir de 11h30  
Cuisine traditionnelle fait maison  
Rue Gustave Eiffel, 37420 Avoine (à la place de Ton resto) 06 52 31 32 XX

**Un soutien à l'économie locale en continu, pendant et après la crise**

**Avec l'aide aux entreprises dans la durée**

Un dispositif d'aide local est destiné aux entreprises commerciales, artisanales et de services pour soutenir leurs projets d'investissement, par exemple, aménagement immobilier, matériel, devanture, véhicules de tournée...

La communauté de communes Chinon Vienne et Loire s'appuie sur le plan pluriannuel d'investissement à hauteur de plus de 18 000 000 € adopté récemment et qui sera un outil précieux pour soutenir l'activité économique et les emplois.

**Avec le Plan de relance**

La CC-CVL et les communes ont été parmi les premières du département à se mobiliser pour la relance. Ensemble elles ont bâti un plan de relance local afin de parvenir à une reprise économique locale, forte et durable.

Ce plan de relance économique passe par le déblocage de plus de 700 000 € pour soutenir l'économie locale. Il vient compléter le fonds de relance mis en place par la Région Centre-Val de Loire et le fonds national de solidarité de l'Etat. Le montant de cette opération pourra évoluer en fonction de besoins non encore identifiés. Ce plan est un outil de revitalisation du territoire pour aider, au niveau local, les entreprises en difficulté, le commerce local mais aussi les secteurs touristique, culturel, associatif et sanitaire et social fragilisés par la crise.

### Une question ? Un projet ?

Contactez les chargés de mission développement économique de la CC-CVL  
Maxime THALAMAS - m.thalamas@cc-cvl.fr, Aurélie VILLAIN - avillain@cc-cvl.fr  
02.47.93.78.90



## Un petit bout de Crête à Avoine

C'est un projet de vie qui a conduit Antoine, Clarisse Richard et leur famille à Avoine.

En effet, suite à un voyage en Crête, Antoine et Clarisse ont eu le coup de cœur pour ce pays et ont eu l'idée de se lancer dans un projet « fou » : produire de l'huile d'olive bio et la commercialiser en France.

Cadres dans une société d'assurance, le couple a amorcé un changement de vie et a créé sa société Kaliterra pour réaliser son projet. A la recherche d'un local adapté pour accueillir leur nouvelle activité, la commune d'Avoine leur a proposé l'ancienne bibliothèque située rue des Ecoles. C'était l'occasion pour la commune de valoriser ce beau bâtiment par l'implantation d'une nouvelle activité commerciale et contribuer ainsi au

dynamisme commercial du centre bourg.

Contactés par la commune, Antoine et Clarisse Richard ont franchi le pas et ont acquis cette grande bâtisse. Douze mois de travaux non stop ont été nécessaires pour rénover complètement le bâtiment inoccupé depuis de nombreuses années et l'adapter à l'activité avec la création d'un atelier et d'une boutique.

### Une huile d'olive de qualité mais pas que...

Le produit phare de Kaliterra est bien entendu l'huile d'olive aux mille saveurs, qui provient des quelques 250 oliviers crétois qu'Antoine Richard exploite avec son associé crétois Giannis Kokolakis.

Mais Kaliterra c'est aussi

l'envie de partager d'autres produits crétois typiques comme le vinaigre balsamique, le miel si savoureux. Antoine et Clarisse proposent aussi des conditionnements soignés comme « l'écrin » au design épuré doté d'un bouchon en bois d'olivier qu'Antoine fabrique sur mesure. Son goût pour le travail du bois lui permet également de créer des lampes et du petit mobilier à base de bois d'olivier.

Le couple fourmille d'idées et a le souhait d'étoffer sa gamme de produits à la vente avec des herbes et des poteries de Crête... encore beaucoup de choses à découvrir dans leur boutique au 7 rue des Ecoles à Avoine.

Kaliterra est ouvert Mardi-Jeudi-Vendredi 9h30-12h30 16h-19h, Samedi 9h30-14h  
www.kaliterra.fr

## Les dépenses de fonctionnement

Le budget de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune, celles qui reviennent chaque année.



764 985 € SOIT 6 %

### SPORT

- Subventions aux associations sportives
- Subventions pour les sections sportives du collège



1 783 950 € SOIT 15 %

### ENTRETIEN, VOIRIE ET BÂTIMENTS

- Outillage
- Achat de fleurs, charges d'eau et d'électricité
- Maintenance et entretien des bâtiments publics (église, bâtiments associatifs, gendarmerie, etc.), équipements sportifs, scolaires et culturels

1 871 300 € SOIT 15 %

### CULTURE ET ÉVÉNEMENTIEL

- Cachets artistiques (saison culturelle, Avoine Zone Groove, Podium, Fête républicaine et des autres manifestations)
- Frais de matériel pour Avoine Zone Groove, le Podium et les autres manifestations
- Subventions aux associations culturelles



762 060 € SOIT 6 %

### ÉDUCATION

- Restauration scolaire
- Subventions pour l'APE pour les classes transplantées et diverses animations scolaires
- Charges et fournitures pour les écoles



3 855 435 € SOIT 31 %

### VIREMENT À LA SECTION INVESTISSEMENT

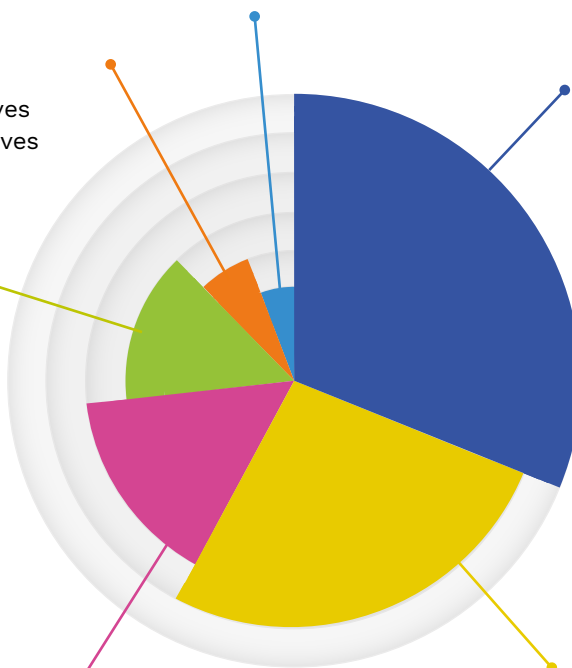
Ce virement constitue l'auto financement pour l'investissement



3 321 565 € SOIT 27 %

### FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE

- Frais de maintenance, de taxes, de charges du personnel
- Remboursement des intérêts d'emprunts
- Sécurité
- Reversement de fiscalité



## LES PARTS INVESTISSEMENT ET FONCTIONNEMENT DANS LE BUDGET GLOBAL

# DU BUDGET 2020

## Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement concernent les travaux réalisés, les acquisitions mobilières ou immobilières, ainsi que le remboursement en capital des emprunts. Elles sont financées par les ressources propres de la Commune, les dotations et subventions et le cas échéant, par l'emprunt.



2 449 332 € SOIT 36 %

### DIVERS

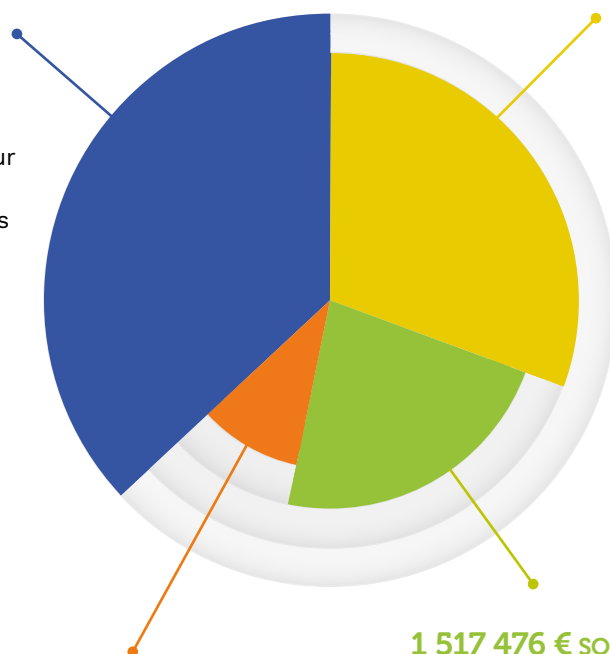
- Plantations d'arbres et d'arbustes
- Acquisition d'un véhicule pour les services techniques
- Acquisition de matériel divers (Logiciels, mobiliers urbains, équipements salle des fêtes, équipements...)
- Taxes et emprunts (taxe locale d'équipements, cautions, emprunts et dépenses imprévues)



2 043 000 € SOIT 31 %

### LOGEMENTS, COMMERCES, BATIMENTS PUBLICS

- Travaux d'aménagement des bâtiments commerciaux - rue des Ecoles
- Réaménagement des bureaux de la mairie et des services techniques
- Mise en accessibilité des établissements recevant du public
- Mise en place d'une clôture aux écoles
- Remplacement des cloches de l'église
- Etudes, réfection et entretien du patrimoine communal (bâtiments, logements, locaux commerciaux...)
- Travaux d'aménagement Espace culturel



647 043 € SOIT 10 %

### SPORT

- Stade Marcel Vignaud : Remplacement éclairage Terrain A - Remplacement de la main courante Terrain B
- Entretien courant des divers équipements sportifs

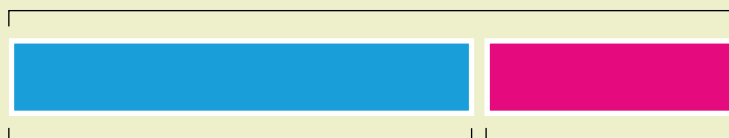


1 517 476 € SOIT 23 %

### TRAVAUX DE VOIRIE ESPACES VERTS

- Aménagement de la RD 7 - Le Néman
- Aménagement de voirie - Cité de la Caillerie
- Acquisition terrains - Aménagement d'une piste cyclable entre la RD 7 et Le Néman
- Réfection du Pont du Néman
- Panneaux - Signalétique - Défense incendie
- Entretien de voirie et équipements divers
- WIFI Place de l'église
- Renforcement du dispositif de vidéo-protection

Total : 19 016 146 €



**Fonctionnement**  
12 359 295 €  
soit 65%

**Investissement**  
6 656 851 €  
soit 35%

# LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

## 2020-2026



**Didier GODOY**  
Maire



**Laurent LALOUETTE**  
Premier adjoint  
Voirie, Réseaux  
Sport, Vie locale  
Commerces, Artisanat



**Francine HENRY**  
Deuxième adjointe  
Enfance, Jeunesse  
Ecoles, Vie sociale,  
Séniors et  
Logements



**Yves DESBLACHES**  
Troisième adjoint  
Bâtiments, Urbanisme,  
Environnement



**Brigitte BERTAULT**  
Quatrième adjointe  
Culture et  
Événementiel,  
Communication



**Hugues PELOYE**  
Cinquième adjoint  
Finances



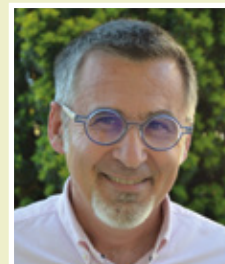
**Véronique DEPAIX**  
Conseillère déléguée  
Environnement,  
développement durable



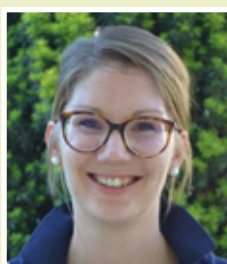
**Yannick FREJOUX**  
Conseiller délégué  
Communication



**Chantal BERGMANN**  
Conseillère déléguée  
Événementiel



**Christophe MARTIN**  
Conseiller municipal



**Allison LOIRAT**  
Conseillère municipale



**Chantal POUPARD**  
Conseillère municipale



**John AVICE**  
Conseiller municipal



**Isabelle MAUGIN**  
Conseillère municipale



**Jean-Loïc WERKMEISTER**  
Conseiller municipal



**Patrice CHARRIER**  
Conseiller municipal  
*Liste minoritaire*



**Karine AUROUX**  
Conseillère municipale  
*Liste minoritaire*



**Patrick SORAIS**  
Conseiller municipal  
*Liste minoritaire*



**Isabelle LABEYRIE**  
Conseillère municipale  
*Liste minoritaire*

### Conseillers Communautaires

- Didier Godoy
- Laurent Lalouette
- Francine Henry
- Patrice Charrier



Absents sur cette photo : Yves Desblaches, Karine Auroux, Isabelle Labeyrie

## Liste des commissions

### PERSONNEL - FINANCES

Didier Godoy - Hugues Pelaye  
Brigitte Bertault - Chantal Bergmann  
Laurent Lalouette - Francine Henry  
Isabelle Labeyrie

### ENFANCE - JEUNESSE VIE SOCIALE

Didier Godoy - Francine Henry  
Jean-Loïc Werkmeister  
Christophe Martin - Isabelle Mauguin  
Chantal Poupard - Isabelle Labeyrie

### COMMISSION D'APPEL D'OFFRE

Yves Desblaches - Laurent Lalouette  
Patrice Charrier - Francine Henry  
Hugues Pelaye - Patrick Sorais

### BÂTIMENTS - URBANISME

Didier Godoy - Yves Desblaches  
Veronique Depaix - Francine Henry  
John Avice - Laurent Lalouette  
Patrick Sorais

### CULTURE

Didier Godoy - Brigitte Bertault  
Véronique Depaix - Chantal Bergmann  
Yannick Frejoux - Christophe Martin  
Patrick Sorais

### CCAS

Didier Godoy - Francine Henry  
Chantal Bergmann - Isabelle Mauguin  
Brigitte Bertault - Jean-Loïc Werkmeister  
Hugues Pelaye - Yves Desblaches  
Karine Auroux

### VOIRIE

Didier Godoy - Laurent Lalouette  
Yves Desblaches - Véronique Depaix  
John Avice - Chantal Bergmann  
Patrice Charrier

### ÉVÉNEMENTIEL

Didier Godoy - Brigitte Bertault  
Véronique Depaix - Chantal Bergmann  
Laurent Lalouette - Yannick Frejoux  
Patrice Charrier

Le maire et ses adjoints

### SPORT

Didier Godoy - Laurent Lalouette  
Allison Loirat - John Avice  
Chantal Bergmann  
Jean-Loïc Werkmeister - Patrick Sorais

### VIE LOCALE - COMMERCE ARTISANAT

Didier Godoy - Laurent Lalouette  
Isabelle Mauguin - Francine Henry  
Chantal Poupard - Chantal Bergmann  
Karine Auroux



## Les travaux réalisés



### Démolition du bâtiment 1 rue des Roches

Malgré la période de confinement, les travaux ont pu être finalisés. L'ancien bâtiment est totalement démoli et le pignon reconstruit avec un parement en pierre qui s'intègre au bâti et à l'environnement existant. Ce nouvel aménagement offre davantage de pers-

pective et d'ouverture dans le carrefour et sur le parc paysager.

Les travaux se poursuivront en fin d'année par l'aménagement d'un espace vert et de la voirie (élargissement de l'entrée de la rue, ajout d'un passage piéton protégé, reprise des trottoirs).

### Caillerie

Les travaux ont permis entre autres la mise en place de nouvelles règles de circulation:

- L'entrée de la rue Jean Brémard et de la rue Léonard de Vinci sont intégrées dans la zone 30 (limitation de la vitesse à 30km/h, priorité aux piétons et aux cyclistes) ;

- Mise en place d'un régime de sens unique pour la rue Léonard de Vinci ;
- Mise en place de deux plateaux dans les intersections sur la rue Jean Brémard.

Ces aménagements proposent également un stationnement sur le domaine public conforme à la réglementation routière.

### Travaux rue du Val de l'Indre

Les travaux ont consisté en plusieurs points axés sur la sécurité :

- L'élargissement du trottoir aux normes PMR
- L'abaissement des bordures
- La mise en place de 3 plateaux et de 3 chicanes

Ces travaux se sont terminés en mai et ont été finali-

sés avec la pause de divers mobiliers sur l'ensemble de la rue du Val de l'Indre : bancs, poubelles et nouvel abris bus.

Avec l'enfouissement des réseaux et le remplacement des candélabres, l'ensemble des travaux contribue à l'amélioration du cadre de vie et de la sécurité de ce secteur.



Avant



Après





## Études en cours pour des travaux au second semestre

### Quartier des Rouères : travaux sur réseaux d'eau

La communauté de communes Chinon Vienne et Loire concessionnaire des réseaux, va remplacer les canalisations anciennes d'eaux usées et d'eau potable pour les rues suivantes :

- Avenue des Rouères
- Rue des Pinsons
- Rue des Bouvreuils
- Rue des Bergeronnettes

- Rue des Mésanges
- Place des Chardonnerets
- Rue des Roitelets

Ces travaux seront réalisés par la CC-CVL. Ils débuteront en septembre durant cinq mois. Une réunion publique sera programmée et permettra de préciser les détails du chantier.

### Programme d'entretien de voirie



Un renouvellement des surfaces de roulement sur différentes routes hors agglomération est programmé pour 2020. Il a débuté en mai avec la rue des Pilettes sur le tronçon le plus endommagé. Il se poursuivra en fin d'année pour la rue du Carroi des Loges et la

rue du Bas Néman. Il est également programmé une requalification de l'Avenue de la République. Afin de clarifier le stationnement et les modes de circulation douce en intégrant un traitement différencié sur les matériaux de revêtement.

### Début de réhabilitation de l'ancienne brigade de gendarmerie

Le PSPG a été transféré rue du 11 Novembre, néanmoins il subsiste des logements et des bureaux qu'il s'agit de réhabiliter.

En effet, la brigade construite rue des Rouères dans les années 80, nécessite une rénovation globale et en profondeur pour rénover les neuf logements et les bureaux.

Une première réhabilitation est planifiée durant le 3<sup>e</sup> trimestre sur un logement dans le cadre d'un programme pluriannuel. Il s'agira de désamianter, de refaire l'isolation thermique, l'étanchéité, la mise aux normes électrique ainsi que la réfection de la plomberie, des sols et de la peinture.

## Divers travaux d'entretien sont en cours sur différents équipements

### Stade Marcel Vignaud

- changement de la main courante du terrain B (juillet-août)
- remplacement d'une partie de la clôture du complexe.
- changement des sièges dans les tribunes

### Aires de jeux



La totalité de l'aire de jeux de la Riasse va être remplacée par un ensemble sur une catégorie d'âge 2-8 ans.

Au Néman deux jeux complémentaires vont être installés et la toiture du kiosque sera rénovée.



### Eclairage public

Le programme de remplacement des anciens mats par du LED se poursuit :

- rue Michel Bouchet (entre l'avenue de la République et la rue M.Vignaud) pour 12 mats,
- rue M.Vignaud (entre rue des Rouères et Mairie) pour 22 mats,
- avenue de la République (entre rue Michel Bouchet et rue des Ecoles) pour 20 mats
- rue du Neman, Rue du Prieuré et Rue Lucien Rouzier pour 40 mats.

### Ad'AP : accessibilité des ERP

#accessibleatous



AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

Dans le cadre de la loi sur la mobilité, la commune s'est engagée pour la mise en accessibilité de l'ensemble de ses établissements recevant du public (E.R.P.). Pour ce faire, un calendrier de travaux appelé Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée) a été planifié pour 19 bâtiments jusqu'en 2021.

La tranche des travaux de 2020 concernera les bâtiments suivants : le complexe tennistique-squash, le foyer du 3<sup>e</sup> âge et la boule de fort, l'espace culturel, l'église, deux commerces, l'espace Hilaire-Mureau avec des aménagements multiples (largeur de porte, accès et giration dans les toilettes, renforcement de la signalétique, mise en place de rampes, etc).

### Qu'est-ce que la mise en accessibilité ?

C'est rendre accessibles aux personnes, en situation de handicap ou à mobilité réduite (PMR), tous les établissements recevant du public (ERP). C'est leur permettre ainsi de participer à la vie sociale, culturelle et économique de la commune en développant une qualité d'usage pour tous. L'accessibilité doit ainsi se penser en termes de déplacement et d'accès, dans le but de favoriser l'autonomie et le confort des personnes handicapées ou à mobilité réduite (PMR).



## SOLIDARITÉ COVID

### Adversité et solidarité

Il y a quelques mois encore, personne n'aurait pu imaginer que le Covid frapperait le Monde de cette façon et ce que nous allions traverser ensemble. Le coronavirus a maintenu la planète entière en haleine et a complètement bouleversé nos vies en l'espace de quelques jours seulement. Cette crise a mis l'accent sur l'importance des collectivités territoriales dans la gestion quotidienne de cette pandémie.

La commune s'est donc retrouvée en première ligne pour gérer le quotidien, informer, rassurer la population, assurer la mise en œuvre d'un plan de continuité de l'action publique et surtout apporter un service de première nécessité. Toutes les bonnes volontés se sont agrégées durant ces semaines et ont fait ressortir un véritable élan de solidarité en faveur des habitants, des personnes isolées, des familles et des commerçants... Retour sur cet épisode marquant.



#### Un fleurissement des tombes pour les Rameaux

Lors d'échanges avec des personnes isolées plusieurs d'entre elles ont fait part de leur tristesse de ne pouvoir se rendre au cimetière afin de fleurir les tombes à l'occasion des Rameaux. Sensibles à leur peine, les élus ont eu l'idée d'organiser le fleurissement des tombes afin de redonner du baume au cœur aux familles. Plus

ieurs centaines de fleurs ont ainsi été commandées auprès d'un horticulteur local afin d'être déposées au pied de chaque tombe et de fleurir l'ensemble du cimetière communal.

Cette action a été fortement appréciée et a réconforté les familles en cette période difficile.





## Des repas pour tous

Dans la prolongation de ces actions, le restaurant scolaire a confectionné des plateaux repas à une quarantaine de familles qui, à cause du confinement, ne bénéficiaient plus de la cantine.

Ce sont ainsi près de 900 repas qui ont été préparés par la restauration scolaire

pour une quarantaine de famille.

À la reprise partielle de l'école, le service de fourniture de repas a été maintenu avec une distribution organisée par les élus.

Cette continuité de service a permis de venir en aide aux familles et de garantir un équilibre alimentaire.



## Des exonérations de loyers

Afin d'accompagner économiquement les commerçants durant cette période critique, l'équipe municipale a proposé une exonération de trois mois de

loyer pour les commerces fermés. Ce geste a concerné plusieurs commerces et a représenté un geste de près de 12 000 euros.

## Un appui aux associations caritatives

En parallèle la commune a fourni aux associations des sacs pour mieux distribuer les repas en lien avec les gestes barrières et a offert aux bénéficiaires des chocolats de pâques, commandés dans un commerce local.

Les subventions accordées dans le cadre du budget

2020 ont été maintenues, même si les actions et projets des associations n'ont pu être menés à terme.

Il s'agit d'accompagner les associations dans leur effort pour maintenir les emplois de leurs salariés et pour retrouver leur niveau d'activité d'avant la crise.



## Des visières pour le personnel soignant et les commerçants

Face à la pénurie de masques et de système de protection, les membres de l'ERCA-lab ont eu l'idée de mettre à profit leur connaissance et leur technicité pour fabriquer des visières avec leurs imprimantes 3D.

Leur ingéniosité et leur « débrouillardise » ont permis de doter les professionnels de santé de la Maison de santé et le personnel du

Carrefour market, durant la période la plus critique de la pandémie.

Des dons en feuilles plastiques par la commune d'Avoine et par d'autres administrations ont permis à l'association de fournir des visières qui étaient les bienvenues pour protéger les personnes les plus exposées.

## Un service pour les achats quotidiens

Réaliser ses achats de première nécessité fut difficile durant cette période notamment pour les personnes isolées, malades ou vulnérables. C'est dans ce cadre que les élus ont rapidement organisé un service livraison de courses à domicile sur simple demande.

En effet, les achats étaient

réalisés auprès de commerçants locaux sur la base de listes communiquées par les demandeurs. La livraison des courses à domicile réalisée par les élus a permis non seulement de répondre à un besoin vital mais aussi de rompre l'isolement et de veiller à la bonne santé du bénéficiaire.

**La crise du coronavirus a mis l'accent sur des valeurs fortes qui animent beaucoup d'entre nous : la solidarité et l'entraide. Voilà une preuve que l'attention à l'humain est un point fort de l'action municipale.**



## Discours du Président de la République à l'occasion de la commémoration du 8 Mai 1945



Ce 8 mai ne ressemble pas à un 8 mai.

Il n'a pas le goût d'un jour de fête.

Aujourd'hui, nous ne pouvons pas nous rassembler en nombre devant les monuments de nos villes, sur les places de nos villages, pour nous souvenir ensemble de notre histoire. Malgré tout, la Nation se retrouve par la pensée et les mille liens que notre mémoire commune tisse entre chacun de nous, cette étoffe des peuples, que nous agitions en ce jour dans un hommage silencieux.

C'est dans l'intimité de nos foyers, en pavoisant nos balcons et nos fenêtres, que nous convoquons cette année le souvenir glorieux de ceux qui ont risqué leur vie pour vaincre le fléau du nazisme et reconquérir notre liberté.

C'était il y a 75 ans.

Notre continent refermait grâce à eux le chapitre le plus sombre de son histoire : cinq années d'horreur, de douleur, de terreur.

Pour notre pays, ce combat avait commencé dès septembre 1939.

Au printemps 1940, il y a 80 ans, la vague ennemie avait déferlé sur les frontières du Nord-Est et la digue de notre armée n'avait pas tenue.

Nos soldats pourtant s'étaient illustrés à de nombreuses reprises. Ceux de Montcornet, d'Abbeville, de Gembloux ou de Stone, les hommes de Narvik, les cadets de Saumur, l'armée des Alpes

avaient défendu avec vigueur notre territoire et les couleurs de notre pays.

Ils sont « ceux de 40 ». Leur courage ne doit pas être oublié. Dans le crépuscule de cette « étrange défaite », ils allumèrent des flambeaux. Leur éclat était un acte de foi et, au cœur de l'effondrement, il laissait poindre la promesse du 8 mai 1945.

Cette aube nouvelle fut ensuite conquise de haute lutte par le combat des armées françaises et des armées alliées, par les Français Libres qui jamais ne renoncèrent à se battre, par le dévouement et le sacrifice des Résistants de l'Intérieur, par chaque Française, chaque Français qui refusa l'abaissement de notre nation et le dévoiement de nos idéaux.

La grande alliance de ces courages permit au Général DE GAULLE d'asseoir la France à la table des vainqueurs.

La dignité maintenue, l'adversité surmontée, la liberté reconquise, le bonheur retrouvé : nous les devons à tous ces combattants, à tous ces Résistants.

A ces héros, la Nation exprime son indéfectible gratitude et sa reconnaissance éternelle.

Le 8 mai 1945, c'est une joie bouleversée qui s'empara des peuples. Les drapeaux ornaient les fenêtres mais tant d'hommes étaient morts, tant de vies étaient brisées, tant de villes étaient ruinées. A la liesse succéda la tristesse et la désolation. Avec le retour des

Déportés, les peuples découvrirent bientôt la barbarie nazie dans toute son horreur...

Rien, plus jamais, ne fut comme avant.

La fragilité révélée de nos vies et de nos civilisations nous les rendit plus précieuses encore. Au bout de cette longue nuit qu'avait traversé le monde, il fallait que l'humanité relevât la tête. Elle venait de découvrir horrifiée qu'elle pouvait s'anéantir elle-même et il lui fallait désormais refaire le monde, de fond en comble, ou à tout le moins « empêcher que le monde ne se défasse », selon le mot de Camus.

Ce fut l'heure, en France, de l'union nationale pour fonder « les beaux jours » annoncés par le

Conseil National de la Résistance et bientôt retrouvés.

L'heure, en Europe, de l'effort commun pour bâtir un continent pacifié et fraternel.

L'heure, dans le monde, de construire les Nations unies et le multilatéralisme.

Aujourd'hui, nous commémorons la Victoire de ce 8 mai 1945, bien sûr, mais aussi, mais surtout, la paix qui l'a suivie.

C'est elle, la plus grande Victoire du 8 mai. Notre plus beau triomphe.

Notre combat à tous, 75 ans plus tard.

Vive la République !  
Vive la France !





## VIE SCOLAIRE

### Le confinement et l'école

**Drôle de période que ces deux mois passés confinés pour les enfants ! Ne plus retrouver ses copains, et copines, ne plus pouvoir jouer avec eux, ne plus pouvoir apprendre directement avec la maîtresse ou maître ... Ces huit semaines ont bouleversé la vie de nos bambins et ont demandé aux enseignants d'adapter leurs supports pédagogiques tout en appréhendant de nouvelles méthodes d'apprentissage. Les parents ont également joué un rôle important pour la transmission de ces savoirs. Retour sur cet apprentissage durant le confinement.**

#### A l'école maternelle

Durant le confinement, la classe de TPS-PS a fonctionné par thème chaque semaine. Les enfants ont abordé par voie numérique les sujets. Un défi à la fin de chaque semaine validait ces acquis.

Langage écrit, langage oral, art visuel, structuration de la pensée par les maths, connaissance du monde avec des vidéos choisies étaient au programme.

Ainsi la thématique de l'escargot, du carnaval, du poisson, de Pâques étaient au programme.

Chaque jour, chacun leur tour, à leur rythme, les élèves envoyaient de leurs nouvelles à l'enseignante : photos du travail réalisé ou photos en activités autres. Chaque soir, une compilation des photos était envoyée aux familles sous forme de « coucou des copains! ». « Ainsi nous pouvions continuer de nous voir, se donner de nos nouvelles et partager les mêmes activités tous ensemble, tout en étant chacun de son côté : une unité éloignée ! » comme le précise l'enseignante, Marie Ange Galand Dornberger. La venue du printemps a été l'occasion pour les Grandes sections de créer une mosaïque de photos.

Un petit voyage au Japon, suite à la lecture de « La grande vague » faisant référence à l'artiste Hokusai, et à la fête des enfants, s'est traduit par la réalisation d'un koinobori.

La lecture « La princesse aux yeux de lune » a également inspiré les enfants qui ont réalisé des dragons en pâte à sel ou autres.

Enfin les enfants ont poursuivi leur observation des oiseaux et ont réalisé deux énigmes à résoudre sur cette thématique.

Les enfants ont également joué aux dés et aux cartes pour continuer à travailler sur les additions.



### Place au sport !

Au retour des élèves en classe le 11 mai, l'organisation quotidienne a dû être revue afin d'accueillir les enfants selon les règles sanitaires en vigueur.

L'emploi du temps habituel des élèves a été réorganisé par les enseignants au profit d'activités variées. Ainsi cette nouvelle organisation a donné plus de place au sport dans le planning quotidien des élèves. En effet, au lieu d'une heure de sport par semaine, les enfants ont pu bénéficier d'une heure de sport par jour durant cette période.

L'intervenant sportif était présent tous les jours et proposait aux enfants des activités sportives autour du jeu. A cause des consignes sanitaires, les sports de contacts étaient pros-crits. Place alors aux jeux athlétiques, aux courses d'orientations, aux parcours de motricité, aux jeux de touche « ombre », au jeu de puissance quatre. Faire preuve d'inventivité était nécessaire pour rendre l'activité attractive au regard des consignes sanitaires strictes à appliquer.

Ce moment était une réelle bulle d'oxygène pour les enfants qui fait la part belle aux jeux, aux rires, bref à l'insouciance enfantine !





## RÈGLES DE BONNE CONDUITE

### Attention aux bruits

**Aboiements des chiens et bruits divers continus de bricolage peuvent de par leur fréquence, leur intensité constituer des infractions à la loi. Rappel des règles à observer.**

#### Des horaires à respecter pour les outils bruyants :

Les horaires d'utilisation d'outils de bricolage ou de jardinage sont réglementés par l'arrêté préfectoral relatif aux bruits de voisinage en date du 19 juin 2007. Les plages horaires d'utilisation de ces outils sont les suivantes :

- **lundi au vendredi : 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30**
- **samedi : 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00**
- **dimanche et jours fériés : 10h00 à 12h00**

#### Les aboiements

Les aboiements intempesitifs qui durent, sont considérés comme une atteinte à la tranquillité du voisinage et le propriétaire du chien peut être sanctionné d'une amende de 3e classe (de 68€ à 1500€).

#### Tailles des haies et branches dépassant sur la voie publique

Toute branche d'arbres ou de haie dépassant sur la voie publique peut représenter un danger. Elle doit donc être taillée par les propriétaires de façon à laisser la libre circulation aux piétons.



#### Divagation d'animaux

La divagation d'animaux est interdite. Elle peut représenter des dangers pour l'animal et pour autrui. Elle peut être passible d'une contravention de 2e classe, dont le montant peut aller jusqu'à 75 € (article R622-2 du Code pénal).



## Opération tranquillité "vacances"

Ce dispositif de surveillance de votre logement lors de weekends prolongés ou de vacances est possible tout le long de l'année.

Pour en bénéficier, il est nécessaire de vous inscrire auprès de la police municipale **en remplissant le formulaire spécifique** (disponible en mairie ou sur [www.ville-avoine.fr](http://www.ville-avoine.fr)). L'inscription doit avoir lieu au minimum une semaine avant votre départ.

Cependant, ce dispositif ne vous dispense pas d'être vigilant et de suivre quelques conseils :

- prévenir votre voisinage ou une personne de confiance de votre absence,
- faites relever votre courrier régulièrement,
- placer les objets de valeur en lieu sûr,
- même pour une courte absence, verrouillez vos portes et portails et ne laissez pas les fenêtres accessibles ouvertes.

**Pour toute information, contactez la police municipale au 02 47 98 11 11**



## Une médaille pour Michel Le Basnier

Monsieur Le Basnier Michel a reçu la médaille d'argent jeunesse et sports par Madame la Préfète pour son implication dans l'encadrement de la section handisport de l'USEAB. Félicitations pour son engagement.



## Ouverture du laboratoire

Le laboratoire d'analyses médicales s'est déplacé de Beaumont en Véron à Avoine, pour s'implanter à

proximité de la maison de santé. Il a été inauguré le 29 février dernier.

Du 1<sup>er</sup> juin au 30 août 2020

## Plan CANICULE



Plan de prévention de la canicule  
Pour les personnes à partir de 65 ans ou personnes handicapées, faites vous connaître auprès de votre mairie ou du CIAS : 02.47.93.92.86.

## Canicule

Afin de prévenir les conséquences que pourrait avoir une canicule lors de l'été 2020 sur les personnes fragiles, la Mairie propose aux habitants de 65 ans et plus ou aux personnes à mobilité réduite de 60 ans ou plus, de se faire connaître en Mairie, pour être inscrit sur un registre s'ils le souhaitent.

Pour ce faire, il suffit de contacter la Mairie soit par  
• téléphone : 02 47 98 11 11,  
• courriel : [mairie@ville-avoine.fr](mailto:mairie@ville-avoine.fr)

## Changement d'horaires de la mairie

À partir du 1<sup>er</sup> septembre les horaires de la mairie changent

**Lundi, mardi, mercredi, jeudi :**  
9h00-12h30 14h-17h30

**Vendredi :**  
9h00-12h30 14h-16h30

**Permanence des élus :**  
le 1<sup>er</sup> samedi du mois  
de 9h00 à 12h00

Le Maire et les Adjoints reçoivent sur rendez-vous.



# EXPRESSION LIBRE

## Avoine Ensemble

Avoinaises, Avoinois,

Le 14 mars dernier, vous avez été 783 personnes à vous déplacer pour les élections municipales dans un contexte sanitaire inédit et nous vous en remercions.

353 électeurs ont choisi de soutenir notre équipe.

Avec seulement 63 voix d'écart, nous serons donc 4 élus de l'équipe Avoine Ensemble sur les 19 personnes qui composent le Conseil Municipal de notre commune.

Fidèles à nos valeurs, nous attendons de ce mandat écoute, respect, échanges pour tenir au mieux notre rôle d'élue(e).

Avec un(e) seul(e) représentant(e) de notre équipe dans chaque commission (finances/personnel, bâtiment/urbanisme, voirie, sport, vie locale/commerce/artisanat, jeunesse/vie sociale, culture, événementiel, commission d'appel d'offre/maîtrise d'oeuvre, CCAS), nous espérons une qualité de débat pour travailler au mieux dans l'intérêt général.

Pour vous représenter, Karine Auroux, Patrice Charrier et Patrick Sorais poursuivons le mandat commencé en 2014. Isabelle Labeyrie nous rejoint sur cette nouvelle mandature.

Nous tenions à remercier chaleureusement Francis Klimczak de son engagement à nos côtés tout au long du mandat précédent. C'est avec beaucoup d'énergie et de générosité qu'il a partagé son expérience d'homme engagé au service de la commune. Nous lui adressons l'expression de notre profonde gratitude.

Au cours des 6 années à venir, nous nous investirons dans la vie de notre commune et continuerons à vous apporter une information libre et indépendante.

Nous remercions les nombreuses avoinaises et avoinois pour leurs nombreux témoignages de soutien.

Soyez assurés que nous sommes et resterons à votre écoute.

L'équipe Avoine Ensemble  
[contact@avoineensemble.fr](mailto:contact@avoineensemble.fr)

# FORUM des ASSOCIATIONS

SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2020  
COMPLEXE TENNIS-SQUASH / AVOINE  
9H30-13H30



DIMANCHE  
À LA  
CAMPAGNE  
6 SEPT. 2020

ANIMATIONS NATURE  
TABLE GÉANTE  
VIDE-GRENIERS

DE 10H À 18H  
AVOINE  
LE NEMAN



**Avoine**

Tout le programme sur  
[www.ville-avoine.fr](http://www.ville-avoine.fr)